

Le

**Extraits du Procès-verbal du Conseil Municipal  
Mardi 9 juillet 2019**

---

PRESENTS : M. Daniel DRAY, Mme Marie-Claire GIBERGUES, M. Grégoire DUBOURG, M. Olivier POMPONNE, Mme Céline LAPOTRE, M. Dominique DEPREZ, M. Jean-Luc DECAUDIN, M. Dominique FACUNDO, M. Didier SIMONNET, Mme Nathalie JOVIC, Mme Cécile ROBIN, Mme Laure KIELUS, M. Albert MOLL, M. Philippe ESPERCIEUX, M. Patrick SOLER, M. Dominique GOUVENOU, M. Dominique HERENT

ABSENTS EXCUSES :

M. Bernard BILLIERE

Mme Marion LE MAUX ayant donné pouvoir à Mme Cécile ROBIN

M. Max CASSILDE ayant donné pouvoir à M. Olivier POMPONNE

Mme Françoise PILLON ayant donné pouvoir à M. Philippe ESPERCIEUX

ABSENTS :

Mme Florence DESNEUX

Mme Stéphanie MONSEU

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Dominique GOUVENOU

---

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00 et procède à l'appel des Conseillers Municipaux présents, cite les pouvoirs remis. Il constate que le quorum est atteint.

- 1- Désignation du secrétaire de séance
- 2- Approbation de la charte révisée du Parc Naturel Oise Pays de France
- 3- Approbation du Plan Local d'Urbanisme
- 4- Instauration du droit de préemption urbain
- 5- Attribution de l'accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de travaux de voirie
- 6- Attribution de l'accord-cadre de travaux de maintenance et de rénovation des installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore
- 7- Mise en œuvre d'un schéma de mutualisation des services – Adhésion au groupement de commandes de l'Aire Cantilienne pour le renouvellement des contrats de prestations d'assurances
- 8- Convention de mutualisation par la Commune de La Chapelle-en-Serval d'un cinémomètre prolaser 4
- 9- Convention générale de maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'investissement à réaliser sur le domaine public départemental en agglomération
- 10- Demandes de subventions pour la réalisation d'aménagements sur le City stade
- 11- Modification des conditions pour les bénéficiaires des tarifs du service enfance

- 12- Délibération portant sur la création de postes d'agents contractuels sur des emplois non permanents
  - 13- Délibération fixant les indemnités d'astreinte et de permanence des agents de la collectivité
  - 14- Achat d'un barnum pour la Mairie de Thiers sur Thève
  - 15- CCAC – Accord local pour la fixation du nombre de sièges au Conseil Communautaire et répartition entre membres
- Questions diverses

IL A ENSUITE ETE DELIBERE SUR LES POINTS SUIVANTS :

**01) Désignation du secrétaire de séance**

M. Dominique GOUVENOU

**02) Approbation de la charte révisée du Parc Naturel Oise Pays de France**

Approbation sans réserve de la Charte révisée du Parc naturel régional Oise - Pays de France 2019-2034 ainsi que les annexes correspondantes dont le projet de statuts modifié du Syndicat Mixte d'Aménagement et de gestion Oise – Pays de France.

A l'unanimité

**03) Approbation du Plan Local d'Urbanisme**

Le Plan Local d'Urbanisme est approuvé

Voté à la majorité

Contre : 1 Mme Pillon

Abstentions : 3 M. Philippe Espercieux, Mme Cécile Robin, Mme Marion Le Maux

Pour : 16

**04) Instauration du droit de préemption urbain**

Le Droit de Préemption Urbain est instauré tel que défini dans le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 09/07/2019 dans les zones U (UA et ses secteurs, UB et ses secteurs, UE et ses secteurs), et dans les zones AU (1AUH, 1AUE, 2AU, 2AUEc) telles qu'elles sont définies sur le plan de zonage du PLU.

A l'unanimité

**05) Attribution de l'accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de travaux de voirie**

L'accord cadre à bons de commande pour travaux de voirie, pour une durée d'un an renouvelable trois fois, à la société COLAS avec le rabais de 14 % sur les prix proposés dans le dossier d'appel d'offres.

Voté à la majorité

Contre : 0

Abstention : 1 M. Jean-Luc Decaudin

Pour : 19

**06) Attribution de l'accord-cadre de travaux de maintenance et de rénovation des installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore**

L'accord cadre à bons de commande pour travaux de maintenance et de rénovation des installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore pour une durée d'un an renouvelable trois fois, à la société EIFFAGE Energies

A l'unanimité

**07) Mise en œuvre d'un schéma de mutualisation des services – Adhésion au groupement de commandes de l'Aire Cantilienne pour le renouvellement des contrats de prestations d'assurances**

Le maire est autorisé à signer la convention constitutive du groupement de commandes pour ce marché, de désigner 2 élus pour représenter la collectivité au sein de la Commission d'Appel d'Offre dédiée au

groupement (1 titulaire, 1 suppléant) : Titulaire (issu des membres titulaires de la CAO de la collectivité)

2/4

: M. Bernard BILLIERE, Suppléant (issu des membres titulaires de la CAO de la collectivité) : M. Philippe ESPERCIEUX.

A l'unanimité

**8) Convention de mutualisation par la Commune de La Chapelle-en-Serval d'un cinémomètre prolaser4**

Accord pour signer la convention définissant les modalités de la mise à disposition auprès de la gendarmerie du cinémomètre.

A l'unanimité

**9) Convention générale de maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'investissement à réaliser sur le domaine public départemental en agglomération**

Le Maire est autorisé à signer la convention générale de maîtrise d'ouvrage avec le Conseil Départemental de l'Oise afin d'exécuter les travaux de mise en œuvre du giratoire.

A l'unanimité

**10) Demandes de subventions pour la réalisation d'aménagements sur le City Stade**

Monsieur le Maire est autorisé à déposer des dossiers de demandes de subventions auprès du Conseil Départemental et du PNR Oise Pays de France au taux le plus élevé afin de réaliser des aménagements sur le City Stade.

A l'unanimité

**11) Modification des conditions pour les bénéficiaires des tarifs du service enfance**

Application du quotient 6 pour les membres du corps enseignant travaillant au sein des écoles des Dimerons et du Bois de Chêne à l'instar des agents communaux bénéficiant d'un contrat les engageant pour une durée minimale de 6 mois

A l'unanimité

**12) Délibération portant sur la création de postes d'agents contractuels sur des emplois non permanents**

Création de 8 postes d'adjoints d'animation pour accroissement d'activité au centre de loisirs pendant la période estivale : 35 heures par semaine pour la période juillet et août 2019

A l'unanimité

**13) Délibération fixant les indemnités d'astreinte et de permanence des agents de la collectivité**

M. le Maire informe le conseil municipal que le Comité Technique devra être saisi avant que le Conseil municipal puisse valider définitivement la délibération. Cette délibération est purement consultative et ne fera l'objet d'aucun vote.

Il s'agit d'élargir le champ d'application du recours aux astreintes par rapport à celui en vigueur actuellement.

**14) Achat d'un barnum pour la Mairie de Thiers sur Thève**

Afin de dédommager la commune de Thiers sur Thève pour un barnum endommagé lors d'une manifestation organisée par la Commune de La Chapelle-en-Serval, un barnum de la même configuration que celui qui a été détérioré sera acheté afin d'en faire don à la commune de Thiers sur Thève.

A l'unanimité

**15) CCAC – Accord local pour la fixation du nombre de sièges au Conseil Communautaire et répartition entre membres**

Approbation de la fixation du nombre de sièges de conseillers communautaires et de la répartition par commune membre, par accord local des conseils municipaux dans les conditions suivantes :  
A l'unanimité

3/4

Nom de la commune	Population municipale (1)	Nombre de sièges		
		Pour mémoire : Répartition de droit commun	Accord proposé 2020	local pour
Chantilly	10789	10	8	
Gouvieux	9162	9	8	
Lamorlaye	8918	8	8	
Coye-la-Forêt	3884	3	4	
Orry-la-Ville	3365	3	3	
La Chapelle-en-Serval	3026	3	3	
Plailly	1732	1	2	
Vineuil-Saint-Firmin	1362	1	2	
Avilly-Saint-Léonard	886	1	1	
Mortefontaine	846	1	1	
Apremont	673	1	1	
<b>TOTAUX</b>	<b>44643</b>	<b>41</b>	<b>41</b>	

**Questions diverses**

Pas de questions diverses

La séance est levée à 22h35.

Daniel DRAY  
Maire,